

S'installer sans rien oublier

Check-up complet pour la reprise d'un cabinet

La liste des éléments à ne pas négliger dans cette opération est d'autant plus longue que les décisions prises influenceront sur l'ensemble de votre parcours.



Médecins, en reprenant un cabinet, vous ajoutez une ligne à votre CV, celle de chef ou cheffe d'entreprise. Vous devez en effet vous poser peu ou prou les mêmes questions qu'un entrepreneur ou une entrepreneuse reprenant une société. Qu'il s'agisse de la gestion de votre patientèle, de vos ressources humaines, de vos locaux ou de vos finances.

Avant même la première consultation, vous avez déjà franchi nombre d'étapes et de réflexions. Vous avez identifié un cabinet à reprendre dans un lieu et avec une patientèle existante qui correspondent à vos compétences. Vous vous êtes aussi mis d'accord avec le médecin qui vous cède son cabinet sur l'agenda de la reprise, son prix ainsi que sur son périmètre. Tous les actifs et passifs ont été passés en revue, y compris les créances, les locaux, la date d'échéance du bail à loyer ou l'état du parc informatique. Autant d'informations qui figurent dans la convention de reprise que vous avez établie, et ce même si la reprise a lieu dans un cadre familial.

Un budget à l'image de vos besoins

Vous avez aussi défini une structure opérationnelle ainsi qu'une forme juridique. Vous avez évalué votre besoin en personnel et identifié les tâches que vous externaliserez. Peut-être faudra-t-il acquérir un nouvel outil de radiologie ou mettre à jour le logiciel de facturation. Ces éléments sont clés pour établir vos besoins financiers.

Pour la discussion avec votre banque, plusieurs éléments vous seront demandés, comme le projet du contrat de vente, votre CV, vos diplômes et autorisations de pratique, un extrait de l'office des poursuites de moins de trois mois, les états financiers complets des trois dernières années du cabinet repris, une présentation du projet et vos besoins financiers, soit un budget. Si vous n'êtes pas à l'aise avec les notions de budgets d'exploitation, de trésorerie ou d'investissement, prenez contact avec votre partenaire bancaire ou votre association professionnelle. D'ailleurs, dans votre nouveau rôle, n'oubliez pas que vous pouvez compter sur

leur expertise.

Une planification à long terme

Un prêt bancaire peut faciliter la reprise. Il finance généralement 100% des besoins d'un projet viable avec une durée de remboursement allant de trois à sept ans. Discutez aussi du potentiel besoin de limite de crédit sur votre compte courant. Cette donnée vous aidera dans la gestion de vos liquidités au quotidien et dans votre planification financière à long terme.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : vous assurer que les décisions prises à ce moment clé de votre parcours professionnel et personnel soient porteuses pour de nombreuses années. Ainsi, il est aussi important de traiter la question de la prévoyance. Vous avez pensé à la retraite de votre personnel, mais avez-vous pensé à la vôtre, surtout si vous avez opté pour le statut d'indépendant ou d'indépendante ?

Aude Tinguely
Spécialiste en transmission d'entreprise à la BCV